

Les normes, pourquoi?



La description normalisée est utilisée pour s'assurer que les ressources d'enseignement et d'apprentissage qui sont conservées pourront être diffusées, repérées et réutilisées

Pour certains, le terme ressource d'enseignement et d'apprentissage (REA) est nouveau, pour d'autres, il rappelle celui des objets d'apprentissage ou mieux encore réfère à un nouveau concept émergent, les ressources éducatives ouvertes ou [Open Educational Resource – OER](#)¹. Toutes ces dénominations ont un point commun, celui de représenter des contenus éducatifs sous différents supports de présentation (textes, images, documents audio, vidéos, site Web, cours, etc.) et sous divers niveaux de granularité (objets textuels, objets animés, leçons, modules, cours, sites Web, etc.) qui sont accessibles aux institutions, aux enseignants et aux étudiants. Cette accessibilité est substantiellement accrue grâce aux « normes » pour l'apprentissage, l'éducation et la formation. Ces « normes » augmentent le niveau de précision du repérage et elles contribuent à accroître la réutilisation des REA.

Pourquoi des normes? Une question pouvant paraître simple mais qui renvoie à plusieurs réponses tournant autour de mêmes points d'ancrage comme la réutilisation, l'accessibilité et le repérage des REA. Ces ancrages visent une même finalité, celle de la création d'un patrimoine éducatif interopérable, accessible et réutilisable.

Pour accroître la réutilisation des REA

Des budgets sont investis quotidiennement dans l'offre des services dévolus à l'apprentissage, l'éducation et la formation. Les percées technologiques ont eu comme effet d'accroître l'offre et la demande pour le matériel éducatif numérique. Pour une institution d'enseignement, la normalisation et la standardisation appliquées à des REA représentent dorénavant un objectif stratégique. Conserver, rendre accessible et réutiliser des REA sont devenus des défis incontournables dans le paysage actuel.

Des avantages et des incitatifs d'ordre stratégique, technique, administratif et financier ont été initialement évoqués tels que ceux signalés dans les présentations des versions [1.0](#)² et [1.1](#)³ du profil d'application Normetic. En 2003, ce sont des aspects plus financiers et techniques qui retenaient l'attention : rendre plus efficace la planification et l'implantation des systèmes de dépôt, réduire les coûts de développement et de maintenance des systèmes de dépôt, abaisser les coûts associés au transfert des contenus et à la migration des systèmes, développer une interopérabilité permettant une meilleure harmonisation de la communication-machine entre les systèmes, les outils et les contenus et valoriser l'institution en lui permettant de présenter une vitrine publique de ses réalisations TIC pour faciliter l'enseignement et l'apprentissage. Un constat : peu d'incitatifs à connotation pédagogique se dégagent de ces attentes.

¹ http://www.normetic.org/article.php3?id_article=550

² http://www.normetic.org/article.php3?id_article=204

³ http://www.normetic.org/article.php3?id_article=473

En 2006, la qualité de l'enseignement se greffe désormais au discours des économies d'échelle applicables à l'implantation informatique et à la visibilité institutionnelle. Il ne suffit pas de disposer d'un dépôt fonctionnel conforme à une norme ou un standard et à un profil d'application comme Normetic. Les REA conservées doivent afficher un degré de qualité qui rende possible leur réutilisation par des enseignants et des apprenants. Bien entendu, elles doivent être diffusées en tenant compte du respect de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur. Pourquoi? Sans doute pour la raison suivante : des REA de bonne qualité, signalant leurs droits d'accès et ayant fait l'objet d'une description normalisée ont de plus fortes chances d'être réutilisées à court terme. Ces REA augmentent la visibilité institutionnelle et contribuent à favoriser d'une manière durable la constitution d'un patrimoine éducatif commun et accessible.

Pour ce faire, les REA doivent respecter certaines considérations :

- Être conservées dans un dépôt accessible sur l'Internet ou comporter des mécanismes d'exportation vers un autre dépôt;
- Être diffusées et pouvoir être repérées d'une façon élargie par l'entremise de moyens et d'outils technologiques;
- Répondre à des caractéristiques d'interopérabilité;
- Souscrire à des stratégies de qualité;
- Signaler les droits d'accès et d'utilisation;
- Être décrites d'après une norme, un standard ou une spécification entérinée par une organisation internationale active dans ce domaine.

Pour rendre accessible des REA de qualité durables et interopérables

L'accessibilité des REA comporte des exigences que seule une démarche normalisée peut satisfaire. Suite à un consensus établi par les acteurs organisationnels du monde éducatif québécois, sept caractéristiques ont été identifiées pour faciliter la sélection de REA à conserver, pour créer des actifs pédagogiques durables et pour intégrer une démarche de qualité :

- L'accessibilité;
- La durabilité;
- L'interopérabilité;
- La pertinence pédagogique;
- Le partage et la collaboration;
- La reconnaissance de la propriété intellectuelle;
- La réutilisabilité et l'adaptabilité.

Ces caractéristiques et leurs applications sont sommairement décrites dans la présentation de la version [1.0](#) du profil d'application Normetic. Ces caractéristiques servent de principaux points de repère pour bien aligner les démarches associées à la conservation, à la diffusion et à la réutilisation des REA.

Au préalable, ces REA doivent d'abord faire l'objet d'une description normalisée à partir d'une norme, d'un standard ou d'une ou des spécifications qui ont été validées par des organismes internationaux de développement des normes dédiés à l'avancement de l'apprentissage, de l'éducation et de la formation. Cependant, les « normes », les « standards » et les « spécifications » sont souvent confondus. Éclaircissons d'abord ces termes.

Généralement, une norme est une entente consensuelle établie par les partenaires d'un organisme international reconnu officiellement pour fournir une solution normative à des problèmes communs de description, d'indexation et de classification des informations, des processus ou des services. Seule l'ISO se classe dans cette catégorie et sa sous-composante l'ISO/CEI JTC1 SC36 élabore actuellement les fondements d'une norme internationale, la [Metadata for Learning Resources](#)⁴ (MLR), pour l'apprentissage, l'éducation et la formation.

Un standard est aussi une entente consensuelle issue d'une pratique commune qui offre aux partenaires adhérents à des organismes nationaux et internationaux des solutions normatives pour décrire, indexer et classer des informations, des processus ou des services. L'IEEE LTSC a par exemple élaboré le standard [IEEE LOM](#)⁵ pour permettre la description normalisée des REA. Ce standard a été retenu par le Groupe québécois de travail sur les normes (GTN-Québec) lors de la création du profil d'application Normetic.

Une spécification désigne des exigences techniques auxquels des informations, des processus ou des services doivent se conformer pour qu'ils puissent être décrits, indexés et classifiés. Ces exigences peuvent être indépendantes d'une norme ou d'un standard. L'IMS Global Learning Consortium propose l'utilisation de nombreuses spécifications associées à l'apprentissage, l'éducation et la formation. Les spécifications [IMS Learning Design](#)⁶, [IMS Question and Test Interoperability](#)⁷, [IMS ePortfolio](#)⁸, [IMS Content Packaging](#)⁹ en sont quelques exemples probants.

Pour repérer les REA et les rendre accessibles et réutilisables

Pour être repérables, accessibles puis réutilisables, les REA doivent être d'abord être décrites à l'aide de métadonnées. Les métadonnées sont justement des éléments qui permettent de décrire des caractéristiques de nature signalétique, technique, pédagogique, légale, relationnelle et classificatoire qui sont accolées à une REA. Dans le standard IEEE LOM et le profil d'application Normetic, ces métadonnées sont présentés sous plusieurs catégories composées de divers sous-éléments : titre, langue, version, auteur, date, format, niveau scolaire, droit d'accès, classification, mots-clés, etc.

La saisie de ces métadonnées est facilitée par un profil d'application, en l'occurrence pour le GTN-Québec, celui de [Normetic 1.1](#)¹⁰. C'est un sous-ensemble d'une norme ou d'un standard qui propose l'utilisation d'un certain nombre de descripteurs jugé suffisant pour procéder à la description de REA. Des [lignes directrices](#)¹¹ viennent compléter le profil d'application en formulant des règles d'usage et des recommandations d'utilisation et en montrant des exemples de saisie. Les REA décrites présentent ainsi un même gabarit de description pour la communauté qui a adopté les mêmes outils d'implantation.

Pour créer un patrimoine éducatif interopérable, accessible et réutilisable

L'adage du « tous pour un et un pour tous » est pour le moins signifiant. L'échange et la collaboration sont au menu pour solutionner des problématiques communes. Il s'agit

⁴ http://www.normetic.org/article.php3?id_article=520

⁵ http://www.normetic.org/article.php3?id_article=286

⁶ http://www.normetic.org/article.php3?id_article=358

⁷ http://www.normetic.org/article.php3?id_article=518

⁸ http://www.normetic.org/article.php3?id_article=378

⁹ http://www.normetic.org/article.php3?id_article=493

¹⁰ http://www.normetic.org/article.php3?id_article=473

¹¹ http://www.normetic.org/rubrique.php3?id_rubrique=141

d'expérimenter des applications et de chercher des solutions qui pourront bénéficier à tous et chacun.

Pour ce faire, le GTN-Québec travaille à développer une communauté de praticiens centrée sur l'utilisation du profil d'application Normetic version 1.1. La convergence des actions est soutenue par la mise en ligne d'un [site Web](#)¹² visant à :

- Encourager l'adoption du profil d'application Normetic et l'utilisation de ses lignes directrices pour conserver, décrire et réutiliser des REA;
- Découvrir promouvoir et favoriser une pénétration des bonnes pratiques;
- Informer sur le développement dans les domaines de la normalisation et de la conservation des REA;
- Rendre accessible des REA durables et réutilisables.

Le [Groupe québécois de travail sur les normes](#)¹³ (GTN-Québec) œuvre à la promotion de la conservation et de la réutilisation des REA, à l'échelle du Québec et de la Francophonie. En contribuant à l'appropriation de Normetic dans les institutions d'enseignement, le GTN-Québec veut faciliter la création de ce patrimoine éducatif commun, interopérable, accessible et réutilisable.

¹² <http://www.normetic.org/>

¹³ http://www.normetic.org/rubrique.php3?id_rubrique=100